

17 janvier 2024

- **SMABTP sert en 2023 un rendement de 2,50 % net\* sur ses supports en euros en épargne et retraite individuelles**
- **La gestion déléguée désormais disponible sur le contrat d'assurance-vie BATI épargne**

Grâce à un support en euros performant et des unités de compte dynamiques, les sociétaires du groupe SMABTP ont bénéficié d'une excellente année 2023. Par ailleurs, pour investir sur les marchés financiers en toute sérénité, ils ont désormais la possibilité d'opter pour la gestion déléguée sur leur contrat d'assurance-vie BATI épargne.

Le groupe SMABTP a simplifié son offre en épargne individuelle en la regroupant autour de ses deux produits phares : le contrat d'assurance-vie BATI épargne et le contrat d'épargne-retraite PER Individuel. Ce choix reflète l'engagement du groupe à proposer à ses sociétaires une offre simple, de qualité et s'inscrivant dans la durée. En 2023, dans la continuité de cette simplification de l'offre, ces deux contrats ont servi un rendement de leur support en euros identique et en progression significative.

Les performances nettes de frais prélevés sur l'épargne gérée et brutes de prélèvements fiscaux et sociaux sont :

- **2,50 % net en 2023 pour le support en euros du contrat d'assurance-vie multisupport BATI épargne, soit une progression de rendement de 0,50 point par rapport à 2022**
- **2,50 % net en 2023 pour le support en euros du PER individuel, soit une progression de rendement de 0,70 point par rapport à 2022**

**Fidèle à son esprit mutualiste, SMABTP a servi ces taux à tous ses sociétaires, anciens et nouveaux, sans distinction de la part d'unités de compte figurant dans l'encours de leur contrat.**

En parallèle, les sociétaires ont pleinement profité du rebond des marchés financiers via les unités de compte dont les supports sont gérés ou sélectionnés par les équipes de SMA Gestion. Depuis 2016, le groupe conseille à ses sociétaires, après avoir évalué avec eux leur profil d'investisseur, de diversifier leur épargne en la plaçant sur le support en euros mais aussi, en partie, sur l'unité de compte phare du groupe, BATI ACTIONS INVESTISSEMENT. Cette stratégie a démontré sa pertinence au fil des années.

**Ainsi, une allocation investie à 70 % sur le support en euros et à 30 % sur l'unité de compte BATI ACTIONS INVESTISSEMENT affiche, au global, une performance nette\* de 5,42 % en 2023.**

\* performance nette de frais de gestion et brute de prélèvements fiscaux et sociaux.



Les principales unités de compte enregistrent sur l'année 2023 des performances largement positives. Elles conservent tout leur intérêt pour diversifier son épargne dans une optique d'investissement sur le long terme.

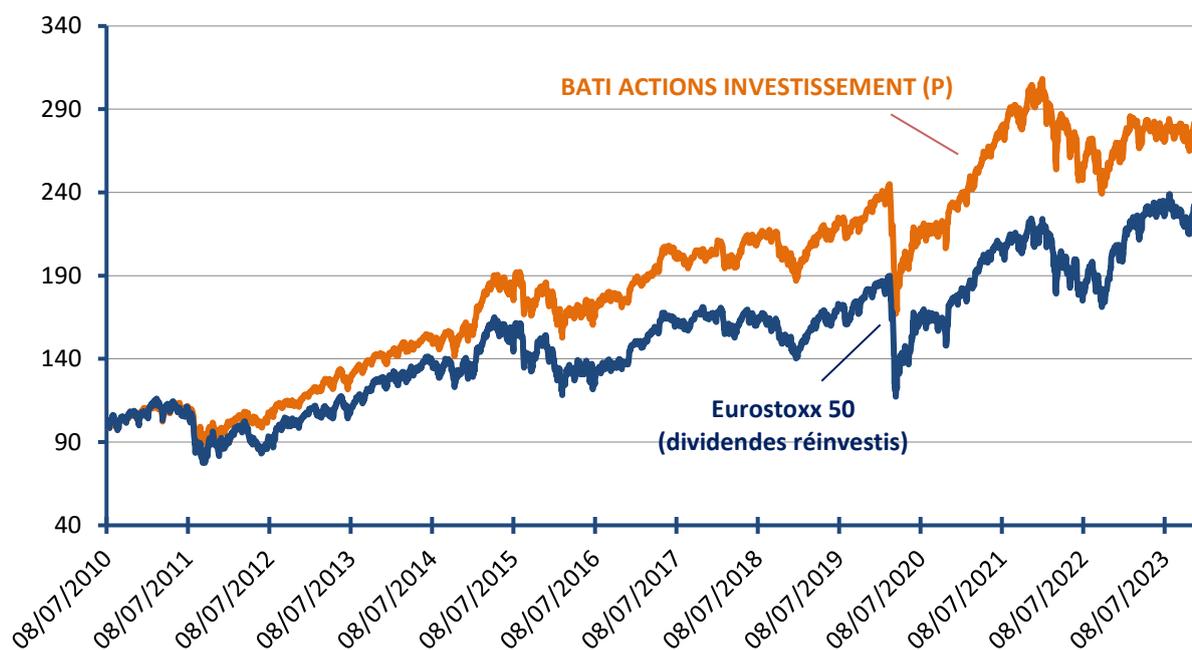
### Performances 2023\*

BATI ACTIONS INVESTISSEMENT	12,25 %
BATI CRÉDIT PLUS	6,55 %
BATI RENDEMENT RÉEL	5,68 %
BATI PRUDENT	5,01 %
BATI ÉQUILIBRE	7,64 %
BATI EXPANSION	11,75 %
BATI ENTREPRENDRE EURO	15,44 %
BATI ENTREPRENDRE USA	15,79 %
BATI ENTREPRENDRE ASIE	0,13 %
BATI ENTREPRENDRE ÉMERGENTS	2,51 %

\* Performances nettes de frais de gestion prélevés sur l'épargne gérée et brutes de prélèvements fiscaux et sociaux. Ces performances ne préjugent pas des rendements futurs.

En dehors du support en euros, tous les supports financiers sont des supports en unités de compte qui présentent un risque de perte en capital, en particulier en cas de baisse de la valeur de ces actifs sur les marchés financiers. Parmi ces supports en unités de compte, ceux investis majoritairement en obligations ou en titres de créance sont soumis au risque de défaut de l'émetteur et de perte de valeur du capital investi en cas de rachat, d'arbitrage ou de dénouement par décès avant l'échéance de ce titre.

### Performance du fonds BATI ACTIONS INVESTISSEMENT (P) depuis sa création - Base 100 au 08/07/2010





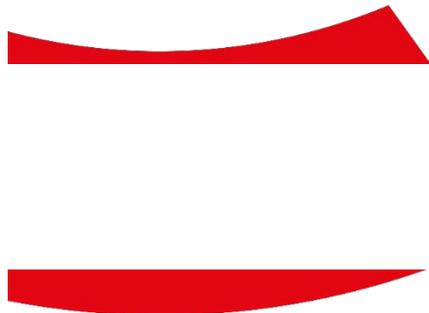
**Par ailleurs, une nouvelle UC structurée a été proposée en 2023 aux épargnants après le vif succès remporté par la première commercialisée en 2021.** Dénommée « Opportunité Juillet 2021 », cette première UC a fait l'objet, le 7 août 2023, d'un remboursement anticipé du capital initialement investi majoré de 2 coupons conditionnels de 4 %<sup>(1)</sup> (mis en réserve au titre des années 1 et 2). La nouvelle UC structurée, « Opportunité Rendement 2023 », a été lancée en septembre 2023. Elle a été proposée au sein du contrat d'assurance vie BATI épargne et des contrats de capitalisation.

En parallèle, la gamme des supports d'investissement s'est enrichie d'une nouvelle unité de compte disponible au sein des contrats d'épargne et d'épargne-retraite. **Baptisée BATI HORIZON 2028, cette UC a pour support un fonds obligataire à échéance 2028 et garantit donc le remboursement du capital investi à cette date.**

**L'année 2023 a également été marquée par le lancement en novembre de la gestion déléguée sur le contrat d'assurance-vie BATI épargne afin de répondre à la demande des sociétaires désireux d'investir sur les marchés financiers en toute sérénité.**

Ce nouveau mode de gestion intègre de nouveaux supports et est ouvert aussi bien aux épargnants possédant déjà ce contrat qu'aux nouveaux souscripteurs. Ils ont le choix entre trois modes de gestion selon leur profil d'investisseur : prudent, équilibré et dynamique. Chacun d'entre eux propose une répartition différente entre supports à risques limités (principalement fonds en euros) et supports plus dynamiques présentant de ce fait un profil plus risqué (unités de compte investies sur les marchés financiers).

*(1) Le montant est net des frais du titre de créance mais avant déduction des frais ou commissions applicables dans le cadre du contrat d'assurance vie et avant déduction des prélèvements fiscaux et sociaux applicables.*



## **À propos**

*Avec un chiffre d'affaires assurances de 3,5 milliards d'euros et plus de 4 000 collaborateurs, le groupe assure pour l'ensemble de leurs besoins en assurance plus de 180 000 clients et sociétaires : entreprises, professionnels, artisans, dirigeants, particuliers.*

*Outre SMABTP, SMAvie BTP et leurs filiales, le groupe est constitué, via la société de groupe d'assurances mutuelles du BTP (SGAM btp), de Auxiliaire BTP et de Cam BTP.*

*Depuis plus de 160 ans, il est le spécialiste de l'assurance de responsabilités professionnelles des métiers de la construction et de l'immobilier, des dommages aux biens et des flottes automobiles. Il dispose également d'une offre en assurances de personnes (assurance vie, épargne, prévoyance, retraite, santé...) destinée aux entreprises et aux particuliers.*

*SMABTP distribue ses offres via son réseau de conseillers en assurances implantés partout en France et en outre-mer et plus de 600 courtiers partenaires. Le groupe compte également quatre filiales à l'étranger : Asefa en Espagne, Victoria Internacional au Portugal, SMA Belgium en Belgique, DUPI aux Pays-Bas et SMABTP Côte d'Ivoire SA en Côte d'Ivoire.*